

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse :

Tél. :

Mail :

S'inscrit au Congrès de l'USP à Nîmes.

Bulletin à renvoyer à :

U.S.P.

52 rue Gallieni - 92240 MALAKOFF

Tél/Fax : 01 46 57 85 85

Mail : uspsy@free.fr

www.uspsy.fr

Avec un chèque de 170 €

Gratuit pour les internes

Samedi soir : dîner au restaurant (sur inscription payante)

➤ Renseignements sur le congrès :
au siège de l'U.S.P.

52 rue de Gallieni 92240 Malakoff

Tél/Fax : 01 46 57 85 85 - uspsy@free.fr

➤ contacts pendant le congrès
uniquement :

Philippe Gasser : 06 08 57 96 79

Charles-Olivier Pons : 06 87 48 17 46

ARGUMENT

Un néologisme, témoin de son époque, apparaît dans toute situation nouvelle.

Pourtant, le terme « Psycarité » ne désigne malheureusement pas un phénomène nouveau et récent.

Précarité de la psychiatrie : voilà de nombreuses années maintenant que l'ensemble de la profession, psychiatrie adulte ou pédopsychiatrie, tire la sonnette d'alarme tant la destruction néolibérale de la spécialité est à l'œuvre... Allons-nous continuer à sombrer dans l'indifférence volontaire, la complaisance voire la complicité de nos tutelles et gouvernements successifs ?

À cette précarité se conjugue celle de l'engagement des plus jeunes, embarqués bien malgré eux dans les séduisants miroirs aux alouettes que sont les courants neuroscientifiques, précarisant alors le sens d'une psychiatrie humaniste et égalitaire pour tous.

Psychiatrie de la précarité : la psychiatrie a toujours été aux avant-postes de la prévention et des soins en direction des populations les plus précaires. Cependant, les conditions d'existence politiquement construites des populations les plus fragiles, adultes, enfants, adolescents ou personnes âgées, tendent à éloigner des soins psychiatriques et somatiques ceux qui en ont le plus besoin.

L'intrication de ces deux aspects est un écueil grandissant qui éloigne des soins psychiques des populations de plus en plus abandonnées avec en miroir un système de soin de plus en plus dévasté. L'USP rappelle son attachement à la psychiatrie de secteur publique qui s'adresse à et qui traite toutes les populations dont celles en situation de précarité avec les acteurs sociaux et politiques de territoire.

Au moment où la Santé mentale est « la grande cause nationale 2025 », l'USP, à travers les différents moments de son congrès 2025, propose des thèmes de réflexion saillants et au cœur des préoccupations des acteurs du soin psychique.

Pour élargir et enrichir le champ des échanges pluriprofessionnels, nous vous attendons les 21, 22 et 23 mars 2025 à Nîmes où se tiendra le 40^e Congrès annuel de l'USP.

**40^e Congrès annuel
de l'  USP**
UNION SYNDICALE
DE LA PSYCHIATRIE

NIMES

21, 22 et 23 mars 2025

PSYCARITÉ

Précarité, soins, exclusion.

**Y a-t-il encore une place pour une
psychiatrie sociale ?**



« Tout ce qui n'est pas expressément autorisé
est strictement interdit »

Lieu du congrès :
Maison du protestantisme
3 rue Claude Brousseau
30000 Nîmes

PROGRAMME

Vendredi 21 mars

9 h 30 : accueil

10 heures à 12 heures

Rapports

14 heures – 17 heures

Tous précaires

Professionnels, usagers et institutions

Un responsable de l'ASE

Florence Harang, éducatrice spécialisée

Martine Maurice, directrice petite enfance
en Ile-de-France

Franck Walker, éducateur spécialisé

Joseph Rouzel, psychanalyste

Philippe Chaillou, juge pour enfants

20 heures – 23 heures

Joseph Rouzel (psychanalyste)

Y a-t-il encore une psychologie sociale ?

Discutante : Pascale Rosenberg avec Tolten

Samedi 22 mars

9 heures – 12 h 30

Questions syndicales – Avec la participation de représentants de différents syndicats

14 heures – 17 heures

La psychiatrie, une affaire sociale

Dr Dubreil, médecin

Dr JP Martin, USP

Dr Zylberberg, médecin du travail

Le Syndicat de la magistrature,
représenté notamment par Mme Sarah
Massoud

Dimanche 23 mars

10 heures à 13 heures

Vote des motions

L'U.S.P.

- Syndicat de la psychiatrie

L'Union Syndicale de la Psychiatrie propose une réflexion et une intervention critique dans le champ de la santé mentale.

- Syndicat des psychiatres et des médecins en psychiatrie

L'U.S.P., ouverte à tous les psychiatres, psychiatres en formation et médecins en formation, d'exercice public, privé ou associatif, défend leurs intérêts moraux et matériels, dans le respect des principes d'éthique qui nous fondent, et non dans une orientation simplement corporatiste.

- L'USP forme avec le SMG l'Union Syndicale de la Médecine.
- L'USP est membre de l'intersyndicale Action Praticiens Hôpital (APH) pour défendre le service public hospitalier.
- L'USP adhère au CEDEP (Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie).
- L'USP est membre d'Attac, de la Convergence nationale de défense et de développement des services publics et de Notre Santé en Danger (NSED).

PRATIQUES DE LA FOLIE est l'association scientifique de l'U. S. P.

Le CEDEP www.cedep-europe.eu

Comité Européen Droit Ethique et Psychiatrie, créé en 1989 par des psychiatres, des juristes, des chercheurs, des associations d'usagers de Santé Mentale, des familles et des professionnels de la psychiatrie, est un cadre pour une réflexion critique, ouverte, plurielle mais aussi pour une action publique, en encourageant des partenariats au niveau européen.

L'USP publie régulièrement des articles dans *Pratiques, les cahiers de la médecine utopique*.